



SERVICE
DE L'ENFANCE

Administration

cp 107

3960 Sierre

027 563 66 00

sierre.enfance@cms-smz.ch

Avenant au règlement commun des crèches Crèche de Chippis

Edition dès 08.2023

1. Coordonnées de la structure et responsable

Adresse : Rue des Ecoles 9, 3965 Chippis
Téléphone : 079 842 27 77
Responsable : Laura Zufferey

2. Horaires

La Crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 06h45 à 18h45.

3. Conditions tarifaires

3.1 Tarification des prestations de garde

Cat.	Revenu imposable	Tarif journalier	Tarif 3/4 journée	Tarif ½ journée
1	Fr. 0.00 – Fr.60'000.00	Fr. 32.00	Fr. 25.60	Fr. 21.30
2	Fr.60'001.00 – Fr.120'000.00	Fr. 34.00	Fr. 27.20	Fr. 22.60
3	Fr.120'001.00– et plus	Fr. 36.00	Fr. 28.80	Fr. 24.00
	Hors commune	Fr. 48.00	Fr. 38.40	Fr. 32.00

Les frais d'inscription ou de renouvellement de contrat sont précisés dans le règlement commun des Crèches.

3.2 Tarification des repas

Repas de midi dès l'entrée en crèche Fr. 7.00
Petit-déjeuner (facultatif) Fr. 2.00
Goûter Fr. 2.00

3.3 Tarification des couches

Les couches sont facturées à hauteur Fr. 1.20 pour une présence à la journée,
Fr. 0.90 pour le ¾ de journée
Fr. 0.60 pour la ½ journée ou uniquement pour la sieste.

3.4 Prise de connaissance des tarifs

Par la signature du contrat de placement, le parent atteste avoir pris connaissance du règlement commun des crèches, ainsi que de son avenant. Il déclare les accepter.

Le présent avenant complète le règlement commun des Crèches du Service de l'Enfance.

Chippis, mars 2023